

Busard des roseaux

Circus aeruginosus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce présente dans tout le Paléarctique occidental, le Busard des roseaux occupe la majeure partie de l'Europe avec 93 000 à 140 000 couples dont près de la moitié en Russie (**B**). La population nicheuse française, qui paraît stable, compte 1 600 à 2 200 couples (**TH**). En Bretagne, où l'espèce compte 240 à 275 couples, la tendance est toujours à la hausse mais ralentit désormais (**C**). Inscrit à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, le Busard des roseaux figure également dans la Liste Rouge des espèces nicheuses menacées en France (*Vulnérable*) (**U**), eu égard à la grande concentration des effectifs et aux menaces pesant sur les zones humides. L'espèce figure dans la liste des espèces nicheuses déterminantes pour la réalisation des fiches ZNIEFF en Bretagne (**R**).

Statut en Côtes-d'Armor

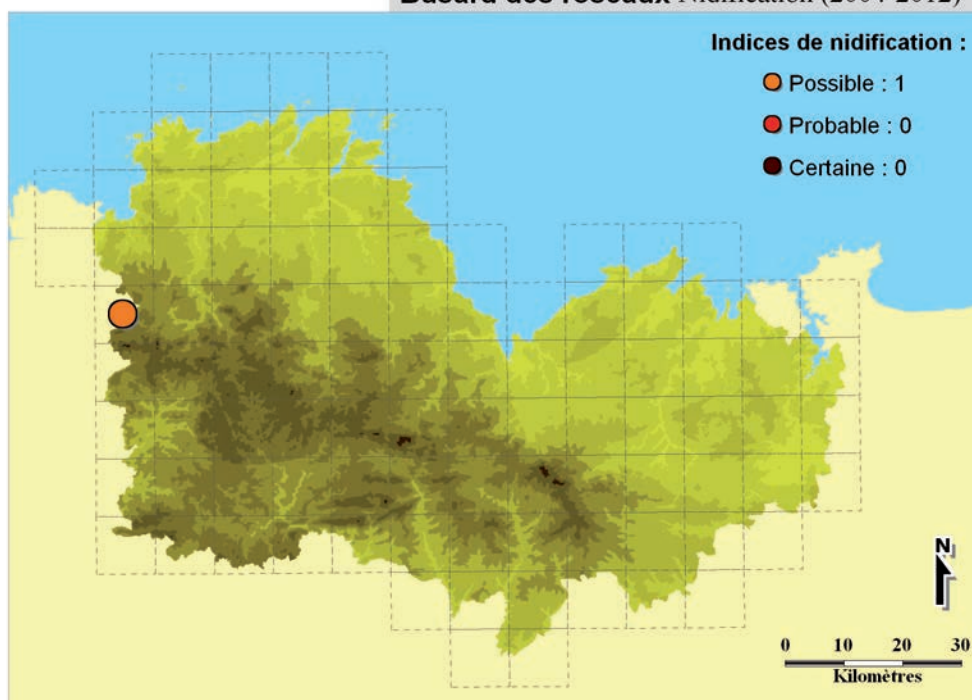
S'il est d'observation annuelle dans le département, le Busard des roseaux n'y a jamais niché de manière certaine. La seule mention positive concerne une femelle transportant une proie le 31 mai 2001 au pont de Cieux (Pleudihen-sur-Rance), mais il a

été établi qu'il n'y a pas eu reproduction cette année-là. L'espèce niche en revanche irrégulièrement à la frontière du département et notamment sur l'estuaire de la Rance (reproduction certaine du côté Ille-et-Vilaine en 2014 ; **P. Lesné, comm. pers.**).

Le Busard des roseaux niche dans les roselières de toute taille en Bretagne mais il peut utiliser également les friches telles que les ronciers, notamment sur les îles, les hauts de schorre, les prairies, les cultures et les landes de l'intérieur comme dans les monts d'Arrée. En définitive, il paraît assez peu exigeant et peut se contenter de sites exigus. Si l'absence de grandes roselières explique en grande partie l'absence de reproduction de l'espèce dans le département, il ne paraît pas inenvisageable que des grandes landes ou des îles puissent être occupées à l'avenir.

Le Busard des roseaux peut être vu toute l'année dans les Côtes-d'Armor avec 2 pics, le plus important en fin d'été et le second au mois de mai, des individus erratiques pouvant être contactés chaque année alors que l'hivernage est plus rare avec un

Busard des roseaux Nidification (2004-2012)



Auteur : Jacques Maoût
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE



Busard des roseaux

Circus aeruginosus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

minimum de données en février et mars.

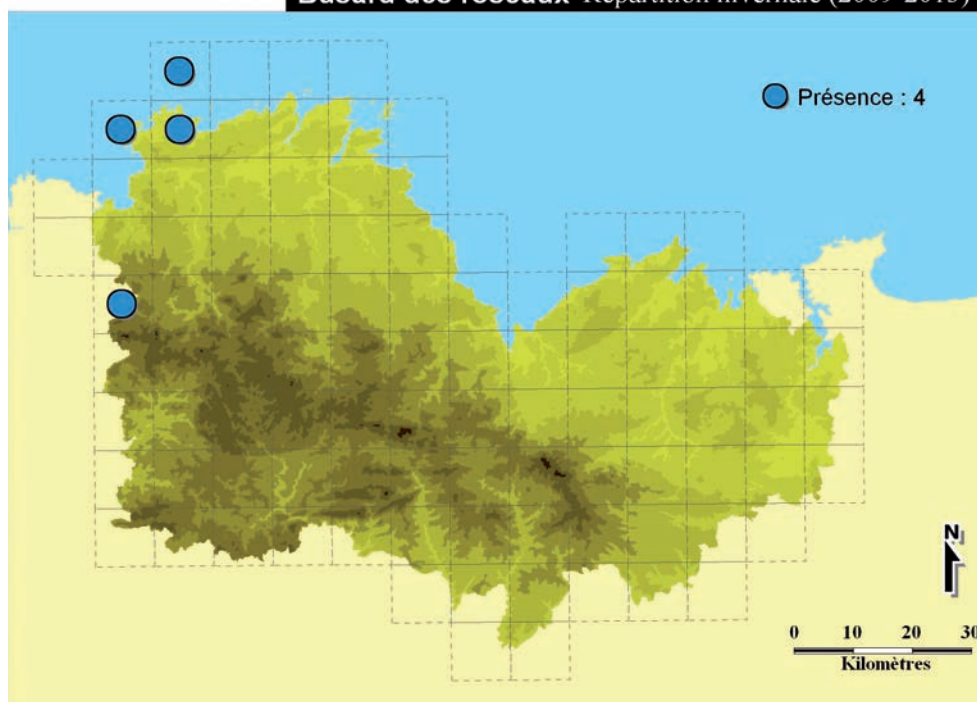
L'espèce peut être vue à peu près partout même si plus de la moitié des mentions provient de 3 localités : l'étang du Moulin Neuf (Plounérin), les Sept-Iles et l'anse d'Yffiniac.

Le régime alimentaire du Busard des roseaux est très diversifié et comprend le plus souvent des mammifères ou des oiseaux, vivants ou morts. Sa prédilection pour les lapins myxomateux est bien connue sur les îles.

Tendances et perspectives

Le Busard des roseaux est sujet à plusieurs menaces : la régression des roselières, le dérangement (l'espèce est farouche), la vulnérabilité à l'empoisonnement compte tenu de son régime alimentaire en grande partie charognard... L'installation de l'espèce dans le département a été espérée de longue date et semble aujourd'hui plus hypothétique, la population bretonne s'étant stabilisée après une progression rapide dans les années 1980 et 1990. Néanmoins, nous sommes convaincus qu'il faut rester vigilant en gardant à l'esprit que l'espèce n'est pas discrète en période de reproduction.

Busard des roseaux Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Jacques Maoût
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

